

EHPAD Les Cordelières

Avenue de la Boire Salée

49130 LES PONTS DE CÉ

Tél. : 02 41 79 74 03

Email : marielaure.six@ehpadlespontsdece.fr

Afin de faciliter votre arrivée aux Cordelières, nous avons besoin des documents suivants :

- Carte vitale (le jour de l'entrée, elle est conservée au Bureau des Infirmières)
- Carte de mutuelle
- Photocopie de votre carte d'identité
- Photocopie de votre dernière ordonnance
- Copie du livret de famille
- Fiche d'identification
- R.I.B.
- Copie du jugement dans le cas d'une protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)
- Contrat de séjour

Pour une entrée en hébergement permanent uniquement

- **Un état des lieux d'entrée** est réalisé. A votre départ, aucune somme ne peut être exigée pour la remise en état de la chambre si les états des lieux d'entrée et de sortie n'ont pas été réalisés.
- **Un dépôt de garantie, demandé à la signature du contrat de séjour, d'un montant de 1 100 € est prélevé avec les frais de séjour de la première facture**, conformément au règlement de fonctionnement. Cette somme sera restituée lors du départ sous réserve d'impayé.

Ce point ne concerne pas les personnes prises en charge par l'aide sociale.